

le pamphlet

PÉRIODIQUE INDÉPENDANT

Editorial

La capture de Nicolas Maduro en pleine nuit par les forces spéciales américaines a pris tout le monde de court, le dictateur Maduro le premier. Combien de vidéos a-t-on pu voir à la suite de l'opération, sur lesquelles l'ex-président vénézuélien provoquait Donald Trump, le traitant de couard et le défiant de venir le chercher? Une mauvaise idée a posteriori: le président américain semble vouloir faire ce qu'il promet et il se moque éperdument des cris d'orfraie que poussent tous ses détracteurs.

L'arrestation de Maduro a été orchestrée de main de maître, rigoureusement préparée et exécutée, faisant certes des dommages collatéraux, mais en nombre limité. Immédiatement, la diaspora vénézuélienne a laissé éclater sa joie à la nouvelle de la chute du dictateur et manifesté l'espoir d'un changement de régime sous la tutelle des Etats-Unis.

Mais le peuple vénézuélien semble être le seul qui célèbre l'événement. Les gouvernements européens froncent les sourcils. Le droit international a été sauvagement violé, c'est intolérable. Donald Trump ne semble décidément pas vouloir entrer dans le rang, ça ne va pas du tout.

Vite, l'ONU doit adopter une résolution qui condamne la violation de la souveraineté nationale du Vénézuéla.

Pendant ce temps, le locataire de la Maison-Blanche rigole, avertit les autres narcodictateurs que leur tour viendra et semble ne pas s'émouvoir outre mesure des manifestations organisées par la gauche en Europe, qui dénonce le véritable projet de l'infâme Trump: s'emparer du pétrole vénézuélien. «Oui, vous ne le saviez pas mon bon monsieur, mais... Comment, vous le saviez? Donald l'a annoncé dès le lendemain de l'opération? Il va faire investir des milliards au Vénézuéla par les grandes compagnies pétrolières? Et vous voulez dire que cela donnera des retombées économiques positives pour les habitants? Oui mais ça sera surtout bénéfique pour les USA et ça c'est insupportable...»

Heureusement, en Suisse, nous avons Lisa Mazzone, la présidente des Verts, qui a tout compris. Trump n'a qu'à bien se tenir. Cette bonne femme préconise qu'en représailles à la capture de Maduro, le président Trump soit déclaré persona non grata au Forum de Davos. Je suis toujours estomaqué de voir à quel point les gauchistes sont

persuadés de détenir la vérité sur tout, et pensent être à même de désigner les bons et les méchants. C'est faire preuve d'un incroyable manque de recul, qui les mène systématiquement à des contradictions inextricables. L'autoritarisme de Trump, c'est mal; la dictature de Maduro, de gauche, c'est bien. Le président argentin Javier Milei, ultralibéral, qui sort son pays de la misère, mal; les terroristes du Hamas, bien, mais l'antisémitisme, mal, mais l'Etat d'Israël, mal aussi, les riches, 1 mal, mais les impôts, bien... On pourrait continuer durant des heures.

Le monde est complexe, la chute du dictateur Maduro est une bonne chose et il est probable qu'une transition sous l'égide du président yankee sera beaucoup moins sanglante qu'une révolution. Le bien et le mal n'ont pas grand-chose à faire en politique. L'essentiel devrait être de créer les conditions adéquates à l'épanouissement des individus et à la création de richesse. Mais comme l'essentiel est généralement de se maintenir au pouvoir et que les plus démunis votent à gauche, devinez qui a intérêt à ce que nous soyons tous égaux dans la misère?

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Nos équipes sont toutes et tous sur le pied de guerre.»¹ Dites: «Nos équipes sont toutes sur le pied de guerre.»

Je constate avec un amusement teinté d'inquiétude que certains «classiques» de la langue inclusive tels que *cellezéceux* ou *toutezétous*, destinés à promouvoir l'égalité entre les sexes, sont devenus à ce point des automatismes que leur emploi en devient grotesque.

Une autre tendance ridiculise l'inclusif: celle qui, lorsqu'un nom ne peut pas être mis au féminin, consiste à contourner la difficulté en féminisant le déterminant. C'est ainsi que, une femme médecin ne pouvant

décentrement être qualifiée de médecine, tous les convertis au laid langage qui l'évoquent – journalistes, patients – parlent d'elle comme de «la médecin».

A ce propos, je me demande comment il faut s'y prendre, en cas d'emploi du pluriel, pour ne pas confondre **les** médecins de sexe masculin et **les** médecins de sexe féminin. Dira-t-on: «Les médecins et les médecins sont d'avis que...»? Il serait possible de résoudre cet épique problème en recourant à une formule élégante du style «Mesdames les médecins et Messieurs les médecins», mais il se trouverait à coup sûr un fanatique de l'inclusion pour découvrir dans la neutralité du mot

«médecins» une nouvelle manifestation de l'infâme domination du patriarcat.

D'ailleurs, puisque la recherche de l'égalité devrait, en bonne justice, fonctionner dans les deux sens, n'y aurait-il pas lieu de transformer, le cas échéant, **la** recrue en **le** recrue ou **la** victime en **le** victime pour bien marquer la différence entre les gentilles dames et les vilains messieurs?

Par chance, le mot débile est épicène.

Le pinailleur

¹ Entendu sur une chaîne de télévision.

Marine, Marion, Eric, Sarah, la France... et moi

Marine Le Pen est arrivée à la tête du Front National en 2011 grâce à l'amour que son père lui portait, alors qu'elle était incomptente (et l'est restée). Jean-Marie Le Pen, pourtant visionnaire sur bien des thèmes, s'est arrangé pour faire évincer Bruno Gollnisch au profit de sa fille, ce qui n'aurait pas été condamnable (le népotisme ne me dérange pas en soi) si cette dernière avait eu à cœur d'être le digne successeur de son père plutôt que de satisfaire, sans succès, ses ambitions personnelles.

Incapable de concevoir un programme sur la base de principes et convictions clairs – faute d'en avoir – elle adopte les thèmes et thèses de

ses éphémères conseillers, puis change de préoccupations au gré des petits calculs du moment. Le seul sujet sur lequel elle reste plus ou moins constante, c'est l'immigration; seul sujet qui affecte sans doute l'ensemble – ou, du moins, une très grande part – des Français, quoi que ces derniers avouent publiquement.

Non contente de n'avoir ni base doctrinale solide ni la moindre idée personnelle, elle se comporte comme une vieille bonne-femme aigrie, descendante et désagréable, se posant en seul représentant légitime de la droite française (alors qu'elle est globalement de gauche, du moins pour le moment).

Le pompon (à ce jour) est cette affirmation, le 18 décembre 2025, lors de l'émission «La France en Face» sur CNews, à propos de Sarah Knafo, députée européenne et membre du parti fondé par Eric Zemmour, Reconquête: «Elle a été élue sous le nom Le Pen (...) sur la liste de Marion.»

Oui, elle en est là: pathétique et aux abois.

Rappelons tout de même que Marion Maréchal a, pour des raisons tactiques, qui n'ont donc rien d'honorables, cessé d'apposer le nom Le Pen – qui n'a jamais été le sien, mais qu'elle jugeait opportun d'utiliser autrefois, pour des raisons... tactiques – à son propre nom quand elle

a fait son retour en politique; qu'elle a rejoint Reconquête et s'est fait élire sur une liste de ce parti, avec bien d'autres personnes. Si plusieurs membres de cette liste ont été élus, c'est peut-être (sans doute?) grâce à la popularité de Marion. Mais la popularité de cette dernière, Marine Le Pen n'y est pour rien, ou alors «a contrario»: le succès de Marion (avant sa trahison à l'égard de Reconquête le soir même du résultat des élections européennes; trahison dont on ne connaît pas les motifs et circonstances réels, mais qui a fort mauvaise façon vue de l'extérieur) tenait précisément au fait que, contrairement à sa tante, elle n'avait pas renié Jean-Marie Le Pen et ses convictions dans l'espoir vain de faire oublier ses prises de position les plus controversées.

Avec tout cela, nos lecteurs auront compris que je m'intéresse à la

politique française, que je n'ai aucune légitimité à la commenter, mais me l'octroie, que je ne supporte pas Marine Le Pen, que je trouve Marion Maréchal très décevante et que, si j'avais autorité pour exprimer un «conseil appuyé», je recommanderais Reconquête.

Eric Zemmour est un puits de science, de culture et de bon sens; je partage quasiment tous ses avis. Il a certes un petit aspect rebutant, son côté passionné le rendant souvent trop agressif et donc peu sympathique. Il n'est pas nécessaire d'être sympathique pour bien gouverner, mais, pour gouverner, il faut être élu... Ses chances de devenir président en 2027 sont extrêmement maigres; il n'en est pas moins mon candidat préféré à ce jour.

Je suis en grande admiration devant Sarah Knafo: elle paraît

extrêmement compétente (surtout sur les questions économiques, qui sont essentielles) et sincère et n'est jamais agressive, même quand elle est agressée, ce qui est une force indéniable; elle est jolie et souriante, ce qui est aussi un atout, n'en déplaît aux hystériques pourfendeurs des «stéréotypes».

Sarah Knafo a récemment annoncé sa candidature à la mairie de Paris. La façon dont elle mènera sa campagne sera très intéressante: on verra si et dans quelle mesure elle céde aux exigences des calculs électoralistes. Mais, pour le moment, il me semble qu'elle reste droite dans ses bottes et j'espère donc – sans guère d'illusions toutefois – qu'elle sera élue.

Et vous?

Iratus

3

..., car ils ne savent ce qu'ils font

Comme toute personne dotée d'un minimum de sensibilité, j'ai été affectée par l'épouvantable événement survenu à Crans-Montana, encore aggravé par une presse avide de sensationnel, qui, peu soucieuse de retenue, s'est lancée dans la traque aux témoins et la chasse aux coupables avec un zèle choquant.

Il faudrait maintenant laisser les blessés et les endeuillés en paix. Il faudrait laisser les enquêteurs faire leur travail et la justice suivre son cours.

A l'heure où j'écris ces lignes, ce n'est malheureusement pas possible, car

une nouvelle source de colère nous est venue d'outre-Jura, plus précisément du lieu secret ultrasécurisé et protégé par des dizaines de policiers où **Charlie Hebdo** a trouvé refuge après l'attentat meurtrier de 2015, qui avait décimé sa rédaction.

Publiée le 9 janvier, une caricature du dessinateur Salch intitulée *Les Brûlés font du ski* montre deux grands brûlés dévalant les pistes de Crans-Montana. Devant le tollé suscité par ce dessin prétendument satirique, l'auteur a récidivé en représentant une attaque de la rédaction de l'hebdomadaire par deux arbalestiers – rappel évident de l'attentat

islamiste de 2015 – et posant cette question: «A-t-on le droit de blasphémer avec les Suisses?»

A cette question, je réponds ceci: oui, on a le droit de blasphémer avec les Suisses, même si on feint d'ignorer le sens du mot blasphème à la rédaction de **Charlie Hebdo**.

Mais on a aussi le droit de juger que les caricatures de **Charlie Hebdo** sont le reflet d'une inaptitude à percevoir la différence entre l'humour et le mauvais goût.

On a le droit de penser que les caricatures de **Charlie Hebdo**, censées faire rire, ne sont pas drôles.

On a le droit d'estimer que la réduction des Suisses à un ramassis d'arriérés à peine sortis de l'époque de Guillaume Tell témoigne de l'arrogant irréalisme de certains Hexagonaux, qui croient encore à la supériorité de l'esprit français.

N'ayant aucune compétence artistique, je ne revendiquerai pas le droit d'affirmer que les dessins de Salch sont moches.

A la suite des «exploits» de celui-ci, une plainte pénale a été déposée en Valais.

C'est une erreur.

On devrait renoncer une fois pour toutes à saisir la justice pour des questions qui relèvent des libertés d'opinion et d'expression, même dans les cas où l'impact émotionnel d'une publication est violent.

Charlie Hebdo vient de démontrer qu'il n'est pas assez intelligent pour tirer les leçons de ses expériences. Il ne voit rien, ne sent rien, ne comprend rien, n'apprend rien.

Néanmoins, nous devons lui concéder le droit d'exprimer publiquement son incommensurable bêtise et son infinie méchanceté.

Mariette Paschoud

Monstres sans cœur

Nous vivons dans une société maladivement émotive. Le moindre chat coincé dans un arbre nécessite, outre l'échelle des pompiers, l'intervention d'une équipe de psychologues aguerris pour tenter de calmer les battements cardiaques épervés de tous les habitants du quartier, hommes, femmes ou enfants, y compris ceux qui n'ont pas assisté à l'incident, ni au sauvetage, et qui n'ont peut-être même jamais aperçu la victime auparavant.

Alors, quand un grave incendie cause de nombreux morts et blessés, majoritairement jeunes, le déchirement de notre société n'a plus de limites. Des gens qui ne sont pas directement touchés et qui apprennent l'événement par médias interposés se retrouvent anéantis psychologiquement, submergés par leur fragilité émotionnelle. Cette fragilité est bien réelle et, en même temps, elle est mise en scène, parce que c'est ainsi que le veut notre société du spectacle: on ne se contente pas de laisser couler des larmes, mais on les laisse couler en public, ou devant

des caméras, montrant ainsi combien on est fragile et donc combien on est *normal*. Celui qui n'a pas pleuré devant ses concitoyens, celui qui n'a pas inondé son entourage de son bouleversement, est *anormal*. C'est un monstre sans cœur.

Il n'y a pas lieu de minimiser le caractère tragique d'un tel événement. Il n'y a pas lieu non plus de ménager nos efforts pour entourer et aider ceux qui sont plus ou moins directement touchés, en leur apportant si nécessaire un appui matériel et un réconfort moral. Au-delà, on peut comprendre que de nombreuses personnes se sentent émues face au récit d'un drame, mais de telles émotions devraient tout de même rester proportionnées et, dans une certaine mesure, personnelles. Dans notre société, ce n'est plus le cas. A cent kilomètres du drame, le lundi matin, vos collègues de bureau vous décrivent leur abattement; le chagrin de vos amis envahit les réseaux sociaux; le soir, des enfants pleurent à cause de ce qu'on leur a raconté à l'école. Partout on vous invite à des

minutes de silence, à des allumages de bougies (c'est un comble!) et à des gestes symboliques de solidarité qui ne changeront rien à ce qui s'est passé et n'empêcheront hélas pas que cela recommence ailleurs; mais qui donneront à ceux qui s'y plient le sentiment du devoir accompli et la satisfaction (sincère) d'avoir montré leur émotion. Inversement, ceux qui ne montrent rien sont regardés de travers, pointés du doigt: ce sont des monstres sans cœur.

Si les individus sont ainsi submergés par leurs émotions, c'est parce que celles-ci sont alimentées par un véritable tsunami médiatique, un roulement continu de *breaking news*, d'images-choc, de détails sordides, de révélations fracassantes (titrées comme telles, mais qui n'en sont souvent pas) et d'accusations parfois vraisemblables, parfois fausses, permettant d'exciter et de diriger la haine populaire – parce que l'hyperréactivité de notre époque s'accompagne d'une capacité de haine peu commune lorsqu'une cible est officiellement désignée. Les journalistes

se bousculent pour arracher des témoignages à ceux qui ont échappé à la mort et à qui on demande d'exposer leur souffrance en gros plan; mais aussi à ceux qui, de plus loin, n'ont rien entendu à part des cris ni rien vu à part des ambulances, et qui n'ont donc rien à nous apprendre; leur récit ne sert qu'à renforcer l'atmosphère dramatique. Une fois les témoins épuisés, il faut trouver d'autres infos, d'autres images, pour garder le rythme voulu par les rédactions. Certains journalistes sont allés faire le pied de grue devant un centre funéraire pour photographier les premiers corbillards; *regardez, les premiers morts arrivent!* Des correspondants étrangers ont ensuite accusé certains de leurs confrères de s'être déguisés en infirmiers pour pouvoir approcher les victimes; mais l'information a été démentie:

non, pas cette fois, c'était lors d'un autre drame...

Les émotions qui déferlent dans la population sont sincères, mais on ne peut pas dire qu'elles soient *authentiques*, parce qu'elles sont artificiellement créées, ou du moins énormément amplifiées, par la frénésie des médias et des réseaux sociaux. Ces stimulateurs émotionnels choisissent les événements qui nous bouleversent et ceux qui nous laissent indifférents; les morts que nous pleurons et ceux qui restent de simples et froides statistiques. Le choix dépend parfois de la proximité géographique, mais pas toujours. Il dépend souvent de la cartographie idéologique du Bien et du Mal. Ou de la paresse intellectuelle de ceux qui évitent de se poser trop de questions.

Les monstres sans cœur, en décalage avec leur époque, haïssent la frénésie écoeurante et le voyeurisme indécent des médias. Ils contemplent avec affliction l'effondrement émotionnel de la société face aux drames qui ponctuent l'existence – des drames que toutes les larmes de la Terre ne suffiront jamais à conjurer. Ils se demandent, narquois, dans quel état seraient nos fragiles concitoyens si on les envoyait se battre dans une vraie guerre, en Ukraine ou au Groenland.

Surtout, les monstres sans cœur éprouvent une compassion discrète pour les victimes que tout le monde ignore et que personne ne pleure.

Pollux

Ainsi, donc, le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, sur proposition de Mme Kaja Kallas, fit inscrire sur une liste des sanctions du 15 décembre 2025 notre compatriote, le colonel EMG Jacques Baud. Il est accusé d'être un relais de la propagande russe, ainsi que de prétendues «théories du complot». Il est considéré par l'UE comme une prétendue menace pour la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine par le recours à la manipulation de l'information et à l'ingérence (rien que ça!).

Il est à noter qu'aucune des accusations portées à son encontre n'enfreint une quelconque loi. Quoi que

Solidarité

Côte à côte ou face à face?

l'on puisse penser de ce conflit et du camp auquel on préfère se référer, notre compatriote a usé de son droit à la liberté d'expression, qui devrait avoir cours dans tout pays qui se réclame des droits de l'homme, des principes et valeurs démocratiques.

Jacques Baud, grenadier de char, ancien commandant de compagnie, avait déjà, à l'époque, rédigé de nombreux ouvrages sur les armes de la guérilla, d'ailleurs fort appréciés par l'armée américaine. Après avoir commandé un bataillon de chars, le colonel EMG Baud travailla comme analyste au sein du Service de renseignement de l'armée suisse. Sa spécialité portait notamment sur le

Pacte de Varsovie. Plus tard, engagé par le DFAE, il œuvra pour l'ONU en Somalie en tant que chargé de la sécurité et aussi comme négociateur. Enfin, et toujours comme employé du DFAE, il travailla au sein de l'OTAN (Partenariat pour la Paix). Engagé en Ukraine dans le but de contrôler le trafic des armes légères, il publia aussi une bonne quinzaine d'ouvrages sur le terrorisme, ses mouvements, la guerre asymétrique.

Avec une telle expérience, il n'en fallait pas plus pour continuer à s'intéresser à l'évolution géopolitique actuelle. Souvent confronté à des erreurs, des fausses nouvelles, des manipulations, il dénonça les

explications ad hoc de gouvernements et d'autorités engagés dans la défense de leurs intérêts.

En complément de ses ouvrages, il explique aujourd'hui, sur des canaux ouverts à tous, ses analyses, ses commentaires, mais toujours et soigneusement en évitant d'être le porte-parole d'un protagoniste. Il a toujours refusé d'apparaître sur les médias officiels russes, fort de son expérience de négociateur dans le cadre de ses missions à l'ONU et également au profit de l'OTAN citées plus haut. Il est évident que, dans le climat très polarisé qui entoure le conflit ukrainien, sa libre parole publique, relayée sur des réseaux sociaux, est abusivement interprétée comme favorable à la Russie.

Jacques Baud réfute tout parti pris à ce conflit. Il s'efforce, de l'avis général des internautes, de s'en tenir à une analyse factuelle et objective de la situation, en contradiction avec le narratif officiel et guerrier des gens qui ont décidé de le faire taire.

Un fait est pourtant certain: la sanction dont il fait l'objet constitue une violation de l'Etat de droit et un déni des droits fondamentaux des citoyens, que l'on attribue généralement à la Russie. De telles sanctions nuisent à la crédibilité de nos institutions et de celles de l'Union européenne, qui connaît, dans cette affaire, une inquiétante dérive contraire à ses valeurs fondatrices. N'est-il pas scandaleux et ignoble de sanctionner un individu en le privant de sa liberté de mouvement et de son droit à disposer des moyens nécessaires pour vivre, tout

simplement? Après plus d'un mois de sanction, Jacques Baud continue à être privé de toute ressource.

Ici, en Suisse, les plus acharnés contradicteurs de cet officier EMG sont condamnés à admettre que le procédé relève d'une action dictatoriale. Evidemment, cette mise à l'index viole complètement le principe même de la liberté d'expression.

Dans sa dernière édition, le journal ***La Nation***, dont j'avais, par le passé déjà, dénoncé les dérives pro écolo, publia son commentaire sur «l'affaire Baud». L'article relève évidemment cette malencontreuse mise à l'index. Par contre, passant rapidement sur la décision de faire taire l'audacieux, l'auteur relève avec un style critique toute une série de ses affirmations. Il évoque une conférence que J. Baud avait tenue à la Société vaudoise des officiers. Il explique le «ton lourdement polémique» des ouvrages qu'il a publiés. Son argumentation mélange sans scrupule la succession des faits (notamment l'évocation de soldats nord-coréens sur le front) cités par le conférencier, décrit les manœuvres des Russes face à l'armée ukrainienne. Au fur et à mesure de la lecture, on comprend que l'ancien collaborateur est vraiment une personne imprudente dont il faut se distancier. Pour en déduire que la sanction de l'Union européenne est méritée, il n'en faut pas plus. L'article, coupé en deux, sera suivi d'une deuxième partie. Le lâchage de cet outrécuidant officier à la retraite figuera-t-il en conclusion? On peut le redouter.

Déjà observé dès les premiers coups de canon du 23 février 2022 en Ukraine, au sein des militaires de notre armée, les avis en faveur ou en défaveur des belligérants s'opposent parfois de façon verbale fort violente. Le sujet de l'armée suisse passe sous le tapis, l'heure est à l'intégration dans l'OTAN, à la «neutralité active». Il n'y a pas de discussion.

La «lettre de cachet» qui a désigné Jacques Baud révèle, de façon malheureuse et à certains égards catastrophique, la désunion du corps des officiers. Une grave responsabilité qu'endossent le chef de l'armée, l'ancienne cheffe du département de la défense et son actuel remplaçant, et aussi les parlementaires, dont on constate les errements coupables.

En plus, toute cette affaire se double du scandaleux comportement du Conseil fédéral et du conseiller fédéral Beat Jans, lequel ne montra aucune gêne, jusqu'à en sourire publiquement.

Après plus de quinze jours de silence, l'intéressé, qui avait immédiatement pris contact avec la représentation diplomatique auprès de l'UE, reçut, pour finir, un appel téléphonique du département des affaires étrangères, pour avoir «juste un contact».

Il est à souhaiter que notre compatriote retrouve sa liberté de parole, de mouvement et son droit fondamental à vivre normalement. A défaut, il faudra comprendre que nous sommes véritablement entrés dans un système que l'on appelle démocratie pour amuser la galerie, mais

qui, en fait, a toutes les formes d'une dictature.

Les prochaines consultations populaires touchant notre relation avec

l'UE scelleront un tournant existentiel décisif pour la Suisse, la démocratie directe devenant le hochet d'une population naïve et soumise.

Puisse l'avenir proche nous le démentir.

François Villard

Coupable de libre opinion

Le colonel – et non l'ex-colonel – Jacques Baud, ancien membre du Service de renseignement de la Confédération, ancien chargé de mission au service de l'ONU et de l'OTAN, est paraît-il un très vilain monsieur, car il ne partage pas les vues de l'Union européenne (UE) en ce qui concerne la guerre d'Ukraine. Il le dit. Il l'écrit. L'UE le suspecte donc de servir les intérêts de la Russie, de sorte que le Conseil de l'Union européenne, composé des chefs d'Etat et de Gouvernement des membres de l'UE, l'a placé sans préavis, le 15 décembre dernier, sur une «liste noire» de gens qu'il convient de sanctionner.

Les sanctions, infligées sans jugement et sans possibilité de se défendre pour le condamné, sont décrivées comme suit:

Les personnes et entités sanctionnées font l'objet d'un gel des avoirs, et il est interdit aux citoyens et aux entreprises de l'UE de mettre des fonds à leur disposition. Les personnes physiques sont en outre frappées d'une interdiction de voyager qui les empêche d'entrer sur le territoire de l'UE ou de transiter par celui-ci.¹

Quiconque sait lire comprend que cette littérature concerne des indésirables qui ne résident pas au sein de l'Union européenne et peuvent donc continuer à vivre plus ou moins

normalement, à condition de ne pas poser un orteil dans ce modèle de démocratie et de respect des droits fondamentaux qu'est l'«Europe».

Le problème, pour le colonel Baud, c'est qu'il vit en Belgique. Alors que les autres sanctionnés ne peuvent pas **entrer** ou transiter, lui ne peut pas transiter ou **sortir**. Alors que les autres peuvent trouver des solutions pour parer au gel de leurs avoirs, lui est privé de moyens de subsistance.

Nous avons donc, de facto, un prisonnier politique, qui, évidemment, n'a pas eu droit à un procès équitable, et dont le seul tort est d'avoir des choses une vision non conformiste.

En effet, s'il existait la moindre preuve que Jacques Baud est un agent de la Russie, il serait, du moins veut-on l'espérer, en prison dans l'attente d'un procès retentissant.

Au contraire, ce qu'il subit relève de l'arbitraire d'une UE consciente de sa faiblesse, qui se donne et prétend donner à l'extérieur l'image d'une entité capable de montrer les dents pour effrayer ses ennemis.

Ça ne trompe personne.

Et la Suisse dans tout cela? Que fait le Conseil fédéral?

«La Suisse ne participe pas aux décisions de sanction de l'Union européenne et n'est pas consultée, elle n'est donc pas en mesure de s'opposer», expliquait le 15 décembre le porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)².

Est-ce pour la même raison que, n'ayant pas été consultée, la Suisse «neutre» s'est empressée de reprendre les sanctions européennes contre la Russie, faute de pouvoir de s'y opposer?

Je veux espérer que le Conseil fédéral, via le Département fédéral des affaires étrangères et sa diplomatie, s'active secrètement pour venir en aide au colonel Baud.

S'il ne le fait pas, c'est qu'il est lâche et déjà entièrement inféodé à l'Union européenne.

J'avoue que je crains le pire.

M.P.

¹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2025/12/15/russian-hybrid-threats-council-sanctions-twelve-individuals-and-two-entities-over-information-manipulation-and-cyber-attacks/>.

² <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/ancien-espion-suisse-sanctionne-par-l-ue-conteste-les-accusations-pro-russes-29099379.html>

Armée inclusive



Jusqu'ici, pour être jugés aptes au service, les futurs militaires devaient être en bonne santé corporelle et mentale, c'est-à-dire dépourvus de handicaps physiques et psychiques. Il s'agissait d'une part d'une affaire d'efficacité et d'autre part d'une question d'assurance militaire.

Mais on n'arrête pas le progrès et les lecteurs de **20 minutes** ont appris fin décembre que, «à 25 ans, le Lau-sannois Nouh Latoui» était «le premier à avoir complété (sic) son service militaire en chaise roulante»¹.

Obtenir le droit de servir n'a, paraît-il, pas été facile pour ce paraplégique, mais avec l'aide de l'organisation Inclusion Handicap, coprésidée par la conseillère aux Etats verte Maya Graf – dont on ignorait qu'elle était si soucieuse de participer à l'augmentation des effectifs de l'armée suisse –, il y est parvenu.

Ce soldat ne voulait pas, nous dit-on, que l'armée s'adapte à lui, bien au

contraire. Aussi, en échange d'une chambre individuelle et d'une douche adaptée à son handicap à la caserne, a-t-il pris sur lui de se lever plus tôt que ses camarades pour être douché et habillé à temps.

Au fond, cette histoire de patriote handicapé pourrait être assez touchante et son héros digne d'admiration, n'était la publicité dont l'événement a fait l'objet.

Quand on apprend par le même article de **20 minutes** que, dans le cadre d'un lobbying pour une armée plus inclusive, la verte Maya Graf «exige² des «mesures concrètes» et des critères d'aptitude adaptés, pour éviter des exclusions automatiques» et qu'«une réponse du Conseil fédéral est attendue après une interpellation d'Islam Alijaj, conseiller national (PS)», on a un peu l'impression – évidemment complotiste – qu'on pourrait avoir affaire à une manipulation de la gauche, qui ne cesse de freiner des quatre fers chaque fois qu'il est question d'améliorer notre capacité de défense, laquelle serait évidemment entravée par la multiplication des infirmes parmi les militaires. Cette impression se renforce

lorsqu'on découvre que le soldat en fauteuil roulant est membre du Parti socialiste suisse.

Dans ces conditions, le fait que le commandant de corps Thomas Süssli, alors tout juste encore chef de l'armée, s'est déclaré fier du soldat Latoui et fier que la première recrue en fauteuil roulant ait servi sous son commandement, m'amène à me demander si notre armée n'a pas été commandée par un aveugle sourd – mais pas muet, hélas! – durant les six dernières années.

En tout cas, il semble lui avoir échappé que l'armée n'est ni un organisme social inclusif ni une colonie de vacances, mais un **instrument de défense** dont le but doit être exclusivement l'efficacité et le budget uniquement consacré à se donner les moyens d'atteindre ce but.

M.P.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/arme-suisse-la-premiere-recrue-en-fauteuil-roulant-a-fini-son-service-103476809>.

² C'est moi qui souligne. M.P.

Le compte n'y est plus

Réaction à l'article de Monsieur P-Y. Maillard: «Le compte n'y est plus»¹

En effet, le compte n'y est à nouveau plus. Je comprends que l'auteur défende louablement mais pas forcément avec éthique les personnes en situation difficile de fin de mois ou

d'année; il s'agit de sa profession en priorité, par rapport à son mandat de parlementaire de milice pour son canton.

Sous un premier aspect, j'invite le lecteur à se poser des questions sur la sémantique; la terminologie

affirmative employée par M. P-Y. Maillard est révélatrice: une majorité de la population constate; davantage de travail; le salaire n'a pas suivi; trop de familles constatent; l'horreur des primes d'assurance maladie; la doxa des pouvoirs

économiques et politiques quant au travail et aux impôts; la double activité des parents est une nécessité économique, ... Mais où sont les chiffres? Comment expliquer, pour prendre un seul exemple, que de plus en plus de travailleurs peuvent se permettre d'œuvrer à un taux sensiblement inférieur au temps plein tout en pouvant s'offrir vacances et loisirs? Peut-être est-il temps de se demander si bien des Suisses ne se sont pas accoutumés au soutien (acquis immuable?) d'un «Etat providence», où les coûts et dépenses sont peu ou prou remis en question.

Dans un second aspect, l'auteur se garde bien de se référer à des chiffres «suisse»; référence effrayante est faite à d'autres pays européens dits riches, qui toutefois sont, à titre d'exemples: d'une autre taille (population), d'une autre capacité économique (valeur ajoutée per capita), d'un taux d'autonomie (accès aux ressources) différent, en partie d'un autre régime fiscal (imposition de la fortune mobilière) et de la santé (accès aux soins et financement), particularités qui les distinguent d'un système politique

décentralisé permettant au surplus la pratique d'une démocratie directe effective.

Dans un dernier aspect, il s'agit d'analyser si les Suisses les moins bien lotis sortent effectivement gagnants de campagnes politiques soutenues, entre autres, par M. Maillard; je ne me réfère pas aux allusions de l'auteur en lien avec les votations du 30 novembre dernier, dont les résultats sont d'ailleurs instructifs. Je souhaite ici reprendre le sujet de la treizième rente AVS, pour lequel les défenseurs de l'initiative se sont bien gardés d'aborder la question fort délicate de son financement; ce que les votants durent *ex ante* emmagasiner tient dans la promesse que les plus démunis sortiraient gagnants et que les «riches» pourraient bien par solidarité contribuer plus, car de toute manière cela est, proportionnellement à leur situation financière, insignifiant. Au mieux des connaissances du jour, le financement de cette treizième rente AVS serait effectué par un relèvement du taux de la TVA (voire par une déduction majorée sur le salaire) et c'est ici que les bas revenus sont blessés: en **chiffres absolus**, chaque bénéficiaire

recevrait un montant annuel AVS amélioré et tant mieux; en **proportion (%)**, la contribution supplémentaire via une TVA majorée pénaliserait bien plus les personnes de condition modeste que celles qui n'auraient pas besoin d'une treizième rente. En conséquence, la politique de l'arrosoir, probablement voulue par les initiateurs populistes, pénalise plus ceux à qui on a fait miroiter une meilleure répartition du «davantage de travail». Où est l'éthique a posteriori?

En effet, «le compte n'y est plus».

Michel Tobler

1 *Le Temps* du samedi 29 novembre 2025.

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch

Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057

